

Les communautés des Îles Salomon réclament l'application stricte de l'interdiction de la pêche d'holothuries

Les communautés de Marau et de Sandfly aux Îles Salomon appellent à la mise en place d'un meilleur système de gestion de la pêche d'holothuries. La formation à l'évaluation des ressources dispensée en septembre 2011 et la consultation sur la gestion de la pêche d'octobre 2011 ont été l'occasion de constater que les ressources en holothuries continuent d'être exploitées malgré l'interdiction en vigueur.

Le faible nombre d'holothuries recensées lors de l'évaluation est bien en-deçà de la capacité d'accueil des riches écosystèmes coralliens de cette zone. Le nombre d'holothuries observées dans les différentes aires marines protégées n'était guère plus élevé. Or, la création de ces aires marines protégées avait nécessité des efforts conséquents de la part des communautés qui ont bénéficié du soutien d'organisations non gouvernementales.

Les responsables locaux de Marau, représentés par les chefs tribaux et le Comité de l'Association des propriétaires de ressources de Ngella et Sandfly (ROA-Ngella), ont exprimé leurs inquiétudes tout en précisant qu'ils s'attendaient à ces résultats. « Nos pêcheurs continuent à prélever des holothuries dans les zones d'accès libre et dans les aires marines protégées et les revendent ensuite à Honiara, malgré l'interdiction. Nous n'avons pas vraiment les moyens de surveiller nos propres pêcheurs, car nous ne sommes pas habilités par le service des pêches », ont-ils expliqué. Et d'ajouter : « Ce sont les acheteurs qui continuent à créer de la demande et nous n'avons aucune prise sur cette situation ».

Les Îles Salomon sont le deuxième plus gros producteur d'holothuries de la région océanienne, avec une production annuelle de plus de 700 tonnes. Bien que la vente d'holothuries rapporte des revenus faisant cruellement défaut aux communautés rurales des Îles Salomon, la pêche a dû être fermée en 2005, conséquence de la surexploitation des ressources. Deux ans plus tard, au lendemain du tsunami qui a frappé la région, les communautés de la Province de Choiseul et de la Province occidentale ont été autorisées à reprendre la pêche, au titre de l'aide aux sinistrés accordée par l'État. La pêche s'est alors étendue à tout le pays durant deux ans, suite à une reprise générale de l'activité dans les autres provinces, où les pêcheurs revendiquaient le droit à un revenu pour tous et contestaient le fait que la pêche ne soit autorisée que pour quelques communautés privilégiées. Malgré le renforcement de l'interdiction en avril 2009, l'absence de mécanismes de répression, problème récurrent dans de nombreuses zones d'exploitation d'holothuries, a favorisé la pêche illicite ainsi que l'achat et l'exportation de ces organismes marins.

Dans le cas des communautés de Marau et de Sandfly, la pêche illicite qui a cours actuellement est synonyme d'épuisement des rares stocks reproducteurs de la zone, ce qui entrave la reconstitution des ressources. Parce qu'elles n'ont aucune emprise sur les pêcheurs, ces communautés s'en remettent aux interdictions nationales afin de contrôler l'activité halieutique et de favoriser la régénération des ressources. Les dirigeants de ces communautés réclament une prolongation du moratoire en vigueur et en appellent aux autorités compétentes pour améliorer les systèmes de gestion et de suivi en place, en vue de garantir l'application effective de la loi.



Recensement des stocks d'holothuries grâce à la technique « manta tow » (photographie : Kalo Pakoa).

D'après les premiers résultats de l'étude, la diversité spécifique reste élevée dans les deux zones et les stocks encore présents se reproduisent facilement, comme en témoigne la présence de jeunes holothuries au sein de la population. Avec le temps, une récupération de la ressource est donc possible. Au sujet des moyens de subsistance dont disposent les populations, les dirigeants des communautés ont déclaré : « En dehors du ramassage des holothuries, les populations peuvent tirer des revenus de la pêche, de l'agriculture, de la culture de coraux et de la foresterie. Mais les holothuries sont synonymes d'argent facile ». L'application de la fermeture totale de la pêche serait donc un moyen d'inciter les habitants à envisager plus sérieusement la pratique d'autres activités rémunératrices.

Pour l'heure, le Ministère des pêches et des ressources marines des Îles Salomon a lancé une évaluation nationale des ressources en holothuries, portant sur 40 sites dans 9 provinces, dont l'achèvement est prévu en 2012. La CPS apporte son concours technique au Ministère pour l'organisation de formations de terrain à l'évaluation des ressources, ainsi que pour la tenue d'un atelier de formation à la gestion et à la notification des données, organisé au siège de la CPS à Nouméa. Rappelons que cet appui aux Îles Salomon n'aurait pas été possible sans l'aide du projet SciCOFish, financé par l'Union européenne.

Pour plus d'informations :

Kalo Pakoa

Chargé de recherche halieutique (invertébrés) à la CPS
(KaloP@spc.int)